

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 6 juin 2024 Procès-verbal de séance

Le 6 juin 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 31 mai, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 15
- absents : 0
- procurations : 0

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Stéphanie DEY

Ordre du jour de la séance

Bâtiments communaux

Finances

- Divers devis à étudier

Cantine

Environnement

Tirage au sort des jurés d'assises

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 23 mai 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

Bâtiment

Madame le Maire rappelle que le coût de la construction de la mairie est estimé à 927 661.50 € HT. Ce projet étant éligible à des aides, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à effectuer des demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département de l'Ain, de la Région AURA et de la Communauté de Communes Bresse et Saône.

Le toit de l'église a été démoissé et nettoyé par l'entreprise Monin. Près de 1 500 kg de déchets végétaux et autre ont été enlevés.

Finances

Madame le Maire présente 2 devis

Un devis de 1 534,76 € d'Anthony Morel pour installer un chauffe-eau dans le local technique.

Un devis de 419,65 € pour l'achat de matières premières pour le fleurissement auprès de Gaudet Agri.

Madame le Maire rappelle que les subventions ont été votées pour l'année 2024. Une subvention de 650 € a été allouée à l'association de la cantine scolaire. Celle-ci ayant annoncé sa dissolution, le Conseil municipal délibère, à l'unanimité, pour son annulation.

Cantine

Madame le Maire explique que la Présidente de la cantine, May Journaux, lui a fait part de la démission du bureau de l'association. Celle-ci sera dissoute en septembre.

Bien que ce service ne soit pas obligatoire et après avoir rencontré plusieurs prestataires,

- le conseil municipal, à l'unanimité, décide la mise en place d'un service de restauration scolaire par la commune et accepte l'offre de service de la société RPC de Manziat.
- Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur de la cantine scolaire et fixe les tarifs suivants :
 - > repas enfant : 5,60 €
 - > repas enfant exceptionnel hors délai : 6.50 €
 - > repas enfant bénéficiant d'un PAI : 2,30 €
 - > repas adulte : 6,50 €

Modification du tableau des emplois :

En raison de la dissolution de l'association de la cantine et la mise en place d'un service de restauration par la commune, il convient de créer un poste d'agent de restauration à temps non complet à raison de 19 heures 45 minutes hebdomadaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le nouveau tableau des emplois à compter du 15 juin 2024.

Environnement

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citéo.

Tirage au sort des jurés d'assises

Trois personnes de la commune ont été tirées au sort pour être jurés d'assises.

Décisions du maire

Madame le Maire informe l'assemblée de l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle mairie. Il porte sur la fixation du montant définitif des honoraires du maître d'œuvre (77 370 € HT) et du coût prévisionnel définitif des travaux (695 326.50 € HT)

Informations diverses

Un agent technique sera embauché à partir du lundi 10 juin pour venir en renfort pendant la période estivale.

La fête de la musique animée par Rantanplan se déroulera le 21 juin à 21h impasse du village.

Madame le Maire remercie les bénévoles de la bibliothèque pour l'organisation du spectacle financé par la Communauté de communes Bresse et Saône qui a réuni une centaine de personnes le samedi 1^{er} juin.

Clôture de la séance à 20h55

Le secrétaire de séance, Stéphanie DEY



Le Maire, Emily UNIA

